



Procès-Verbal de la Séance du Bureau Communautaire

du 7 JANVIER 2025

PRESENTS :

Mme DUPONT Nathalie (Présidente), M. BIZERAY Jean-Claude, M. BOURGE Jean-Yves, Mme BOYER Irène, COVEMAERKER Dominique, M. LAMBERT Gérard, M. RICHEL Bruno, GOUHIER Sébastien, Vice-président(e)s ; Mme FÉVRIER Florence, Mme PLU Mathilde, autres membres.

ABSENT : 0

SECRETAIRE DE SEANCE :

M BOURGE JEAN-YVES

QUORUM : 6

1. Délibération approuvant le procès-verbal de la précédente réunion

La Présidente propose au Bureau de délibérer afin d'approuver le procès-verbal de la séance du 03/12/2024.

Ne participe pas au vote car absent à la réunion : M GOUHIER.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le Bureau approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la précédente réunion.

2. Délibération modifiant le règlement de fonctionnement du service piscine

En vertu d'une délégation accordée par le Conseil au Bureau, la Présidente propose aux membres du Bureau communautaire de délibérer afin de modifier le règlement de fonctionnement du service piscine.

Ces modifications concernent :

- l'âge minimum des enfants non accompagnés passés de 8 ans à 10 ans, suite à des problèmes de discipline.
- l'interdiction de verser du liquide sur les pierres du sauna et sa capacité maximale ramenée de 6 à 5 personnes, le nouveau chauffage prenant plus de place.
- la correction du nombre d'encadrants pour les groupes d'enfants de plus de 6 ans, ramené à un pour 8 au lieu de un pour 12.
- l'interdiction de filmer et de fumer écrite plus clairement.
- l'utilisation des vestiaires collectifs par les membres du club de natation et l'interdiction de garder les téléphones portables, suite à la prise de vidéos par des ados du club. Les élus demandent à ce que soit rajoutée la mention que le délégataire ira porter plainte à la gendarmerie. Il est demandé si le club a été informé de l'utilisation des vestiaires collectifs. Il est répondu que oui.
- la possibilité d'utiliser les chaises et transats à l'intérieur, sur autorisation du personnel de la structure.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le Bureau approuve, à l'unanimité, le règlement tel que présenté.

Les points suivants n'ont pas fait l'objet d'une délibération :

3. Présentation des résultats de l'étude Risques Psycho Sociaux

C Contexte de l'enquête

Dans le cadre de notre démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail, il a été décidé par les membres du Comité Social Territorial de relancer une enquête sur les risques psychosociaux (RPS) ; la dernière étude s'étant déroulée en 2015. C'est ainsi que le cabinet PFC 2S (M Gombert) a été mandaté pour accompagner la Communauté de Communes dans cette démarche

Objectif de l'enquête

L'objectif principal de cette enquête était de recueillir des informations permettant de :

- Identifier les risques psychosociaux.
- Proposer des actions d'amélioration adaptées aux résultats obtenus.

Méthodologie

L'enquête a été réalisée sous forme de questionnaire anonyme, distribué à l'ensemble des agents. Des réunions collectives ont pu se tenir et des rendez-vous individuels ont également pu être proposés aux agents.

Résultats

M Gombert présente les résultats de cette enquête et les pistes d'actions proposées. Il a été indiqué que l'étude complète a été transmise aux élus avec la convocation.

Décision : les élus prennent acte des résultats de cette étude et charge la Direction de leur proposer un plan d'actions pluri-annuel.

4. Discussions sur le projet de règlement de fonctionnement pour le logement de dépannage

Sur la base d'un projet de règlement formalisant notamment un certain nombre de questions, une discussion a eu lieu.

Décision : le projet de règlement est à finaliser suivant le retour fait par les élus à l'occasion du bureau et à soumettre à l'approbation du Bureau en février prochain.

Information : la signature de l'acte d'achat aura lieu le 9/1.

5. Décision concernant la demande de la commune d'Ecommoy

Décision : report au prochain Bureau une fois que les services auront fait le point sur le contenu de cette étude et l'intérêt que cela peut avoir pour la Communauté de Communes.

6. Questions d'actualité

- Information sur un vol aux services techniques.
- Point réalisé sur un projet économique situé sur la commune d'Ecommoy.
- Point sur la réunion du jour au Pays.
- Inauguration d'Illygo à préparer sur février.

Mme DUPONT lève la séance.

~~~~~

PV arrêté à la séance du Bureau communautaire du

Prise en compte des éventuelles remarques formulées lors de la séance du :

---



---



---



---



---



---



---



---



---



---

Ecommoy, le 04 MARS 2025

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Yves BOURGE



La Présidente,  
Nathalie DUPONT



lis en ligne le 06 MARS 2025